

PETITES AFFICHES DE CASSEL.

Jeudi 18 Mars 1784.



Mr. le Duc de *Chartres* vient de faire construire un Ballon qu'il doit faire transporter à Boulogne, où l'on attendra le vent favorable de Sud-Est, pour le faire passer à Douvres; les deux freres Robert en feront les conducteurs.

Le 18 de ce mois, M. de *Morveau* doit s'élever à Dijon dans sa machine aërostatique qu'il prétend savoir diriger à volonté.

====

Nous avons déjà inséré dans nos feuilles une plaisanterie faite au grand bal de Londres. Nous croyons faire plaisir au public en lui faisant part de celle-ci. Parmi les masques on a remarqué un vendeur de chansons politiques très-hardies. Un prêteur sur gages & un marchand de vieux habits, n'ont pas fait une moindre sensation. Le prêteur sur gages avoit une liste des objets sur lesquels il avoit prêté, entr'autres un fauteuil bien bouré, engagé par un Ministre qui quitte le commerce: le manteau de

patriotisme retourné & presque usé par le Duc de R- - & engagé par lui, se trouvoit sur cette liste; on y trouvoit également l'inscription suivante: „ Bourse pleine de promesses offertes par M. Sh--- avec la note, *on n'a rien pu prêter sur ce gage.* La vaisselle d'un ancien Ministre, qui n'a jamais servi qu'une fois; celle d'un Ambassadeur, telle qu'elle est sortie de la boutique; on les donnera à cent pour cent de perte. Le fripier avoit à vendre la garde-robe des exilés. Une perruque d'Orateur, un sachet de seconde main renfermant les poisons les plus subtils, à vendre à bon compte, &c.

On vient d'apprendre de l'électorat de Trèves, que son Altesse Sérénissime le Prince-Evêque a fait notifier une Tolérance générale pour les Réformés & Luthériens de ses Etats. S. A. ne s'est pas même tenue à une simple Tolérance. Elle a abandonné une église à ceux de cette Religion. Ils feront dorénavant admis à tous les emplois indistinctement, aussi bien que les Catholiques. Leurs Ministres pourront administrer le Baptême & faire les autres fonctions analogues à leur Ministère.

La Société de médecine de Paris avoit proposé dans la Séance tenue le 19 Février 1782, pour sujet d'un Prix, de la valeur de 400 livres, dû à la bienfaisance d'un Militaire, qui ne veut point être connu, la question suivante: *Indiquer quelles sont les maladies qui règnent le plus souvent parmi les Troupes pendant l'été, & en général dans les tems des grandes chaleurs? Quelle est la méthode la plus simple & la moins dispendieuse de les traiter; quels sont les moyens d'en prévenir ou d'en diminuer les effets dans les pays très chauds, comme dans les Isles du vent & sous le vent.*

Ce Prix a été décerné à M. *Thion* de la *Chau-me*, ancien Médecin des Hôpitaux militaires, employé en chef dans les dernières expéditions de Mahon & de Gibraltar, Correspondant de la Société, & qui a partagé précédemment le Prix qui j'avoit été proposé sur les maladies automnales des armées.

Ceux] qui désireront se procurer ce discours s'adresseront au Libraire *La Villette*.

Une jeune Dame qui va quitter Cassel pour une année, voudroit trouver une femme de chambre qui sache faire tous les ajustemens de

femme, elle aura de très bons gages, qui seront encore augmentés si elle fait coëffier. S'adresser rue St. Jean, maison de Madame *Reitgeld*, au deuxième étage.

Jeun Charles Betersmann vient pour la première fois visiter cette Foire avec des toiles d'Hollande, Warendorf & de Bielefeld, comme aussi du clair rayé & du clair quarré, très bon pour faire des rideaux. Il promet des Prix très modiques. Son magasin est dans la Gallerie, Nro. 178.

Il y aura Samedi séance de la Société des antiquités a l'heure ordinaire.

Un étranger ayant perdu sur la route de Francfort à Cassel, un paquet renfermant vingt Louisd'or, prie celui qui pourroit l'avoir trouvé, de le remettre à Mr. *Arbouen*, duquel il recevra trois Louisd'or de recompense.

Le mot de la première Charrade est VOLTAIRE, celui de la seconde ESPRIT.

Cette feuille se publie le Mardi, le Jeudi & le Samedi. Le prix de l'abonnement est de six Livres pour toute l'Année. On recevra, gratis, tout les Avis, lorsqu'on aura eu la précaution de les signer. A la porte du Bureau il y a une Boîte ou l'on pourra les mettre à toute heure du jour.